



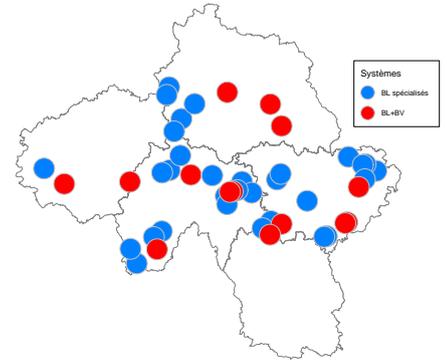
Auvergne
et Lozère



INOSYS Réseau d'élevage Auvergne Lozère Résultats technico-économiques bovins lait

CONJONCTURE 2019

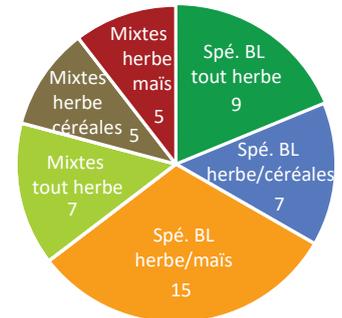
Sur la conjoncture 2019, 48 fermes laitières (conventionnelles hors transformation fromagère) ont été suivies par les ingénieurs références des Chambres d'Agriculture du Cantal, de la Corrèze, de la Haute Loire, de la Lozère et du Puy-de-Dôme. La centralisation des données technico-économiques issus de ces suivis par l'Institut de l'élevage permet d'apporter un éclairage particulier sur les systèmes laitier de cette région.



UNE DIVERSITÉ DE SYSTÈMES ET DE TERRITOIRES

Le réseau INOSYS Auvergne-Lozère s'étend sur un territoire très contrasté d'un point de vue pédoclimatique, mêlant les zones de piémonts où le maïs ensilage domine dans la ration et des zones de montagnes exclusivement herbagères. À la diversité des systèmes fourragers s'ajoute celle des filières de valorisation du lait, avec des bassins où peuvent s'entrecroiser plusieurs zones d'appellation d'origine protégée et d'autres où le standard reste la seule option possible. Enfin, cette région, compte aussi de nombreuses explorations mixtes où évoluent conjointement un troupeau bovin laitier et un troupeau de vaches allaitantes.

Répartition du nombre
d'exploitations par système



LES DIMENSIONS MOYENNES DES EXPLOITATIONS SUIVIES

En 2019, les exploitations suivies (48) disposent en moyenne de 2,15 Unités de Main d'Œuvre (UMO) dont 1,9 UMO exploitant (UMOf), 0,15 UMO salariée. Elles exploitent 106 ha de SAU, composée à 93 % de SFP où l'herbe domine nettement et conduisent un cheptel de 102 UGB. La livraison de lait, pour les élevages laitiers spécialisés, est de 444 000 litres (de 180 400 l à 1 031 200 l) soit 239 400 l par UMO rémunérées de l'atelier lait (de 101 000 l à 417 000 l). Les systèmes mixtes bovins lait et bovins viande livrent en moyenne 382 000 l de lait et produisent 13 100 kg de viande

COLLECTION RÉFÉRENCES

Principales caractéristiques 2019 des 48 exploitations suivies

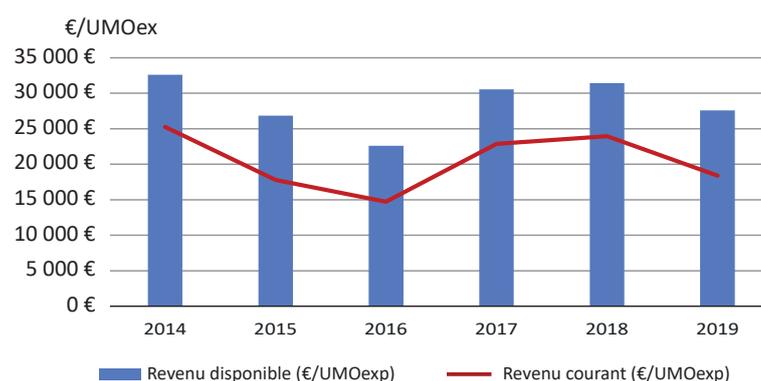
	Mixtes lait allaitant	Spécialisés lait	Ensemble
UMO totales	2,34	2,05	2,15
dont UMO exploitant	2,18	1,75	1,9
dont UMO salarié	0,09	0,19	0,15
SAU (ha)	134	90	106
SFP (ha)	129	82	99
UGB totales	124	90	102
UGBlait/UGB (%)	66 %	100 %	88
Nombre de VL	58	63	61
Volume de lait vendu (l)	381 760	443 796	421 825
Lait produit/VL/an	6 608	7 211	6 998
Kg de viande vive produit	13 140	0	4 654
Chgt apparent (UGB/haSFP)	0,98	1,12	1,07

À échantillon constant entre 2014 et 2017 (37 exploitations conventionnelles hors transformation à la ferme), nous constatons une hausse de la main-d'œuvre salariée (multipliée par 2,3) mais qui ne compense pas la baisse globale de 0,1 UMO en 5 ans (2,1 UMO en 2019 sur l'échantillon constant). La SAU croît en moyenne de 5 ha et les UGB de 3 unités (dont + 4 VL). Les productions augmentent de 24 000 litres de lait mais diminuent de 1 600 kg de viande vive par exploitations (atelier lait uniquement). Des tendances différenciées s'opèrent entre les systèmes laitiers spécialisés et les mixtes. Ces derniers ont une tendance à maintenir leur livraison de lait (mais avec moins de lait par vache) et accroître la production du cheptel viande (+ 2 pt Kg de viande vive produite).

28 500 €/UMO de revenu disponible sur les six dernières années

À échantillon constant, soit 37 exploitations présentes dans les suivis de 2014 à 2019, le revenu disponible moyen s'établit à 28 500 €/UMO pour un résultat courant moyen de 17 800 €. Les dimensions d'exploitations et un fonctionnement optimisé font partie des critères de sélections des exploitations du réseau INOSYS. Leurs résultats économiques ne peuvent donc représenter un niveau moyen des élevages de la région, mais plutôt celui des exploitations les plus performantes (tiers supérieur ?). Les bonnes performances de ces exploitations n'excluent pas des écarts considérables au sein de l'échantillon. Ainsi le revenu disponible moyen varie du simple au triple (de 12 700 €/UMO à 43 800 €/UMO) entre le tiers inférieur et le tiers supérieur.

Revenus disponibles et résultats courants moyens annuels



IMPACTS ÉCONOMIQUES DU PRIX DU LAIT ET DES ALÉAS CLIMATIQUES

Trois types d'années se dessinent sur la période : 2014, 2017 et 2018 qui conjuguent un prix du lait relativement élevé avec des charges maîtrisées, une période de crise (2015, 2016) avec toujours une maîtrise des charges mais un prix du lait en chute libre, puis, 2019 où les charges s'envolent en raison des aléas climatiques. En 2019, le prix du lait, quoique relativement élevé (proche de 390 €/1 000 l), ne parvient pas à combler la hausse des charges (+18 € au 1 000 l de coût de production par rapport à 2017 et 2018).

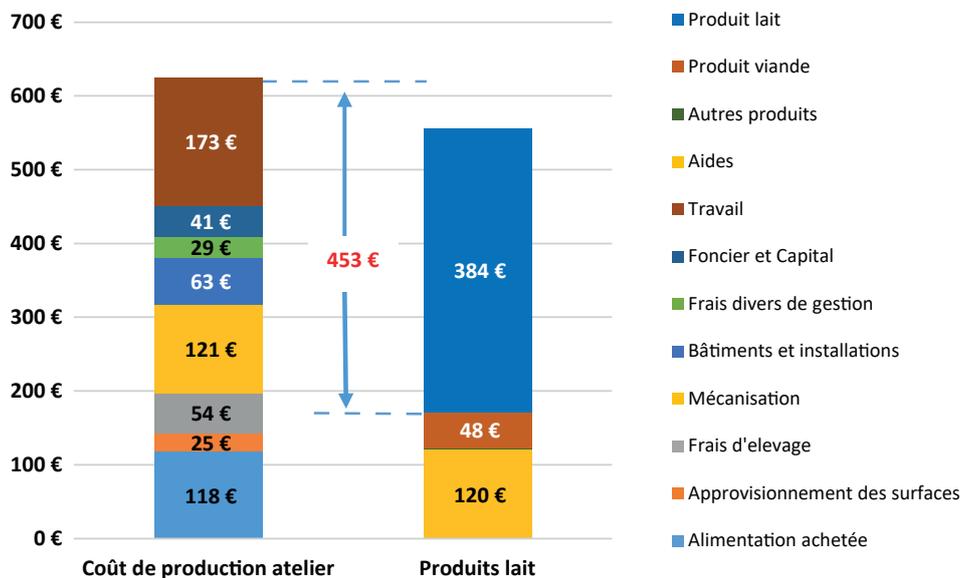
MAÎTRISE DE L'ENDETTEMENT MAIS EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE VARIABLE

Les exploitations du réseau INOSYS jouissent d'une bonne efficacité économique avec un ratio moyen d'EBE/PB à 36 %. 2019, pour les raisons évoquées ci-dessus se trouve au même niveau que 2016 à 34 % d'EBE / PB. Le revenu est relativement préservé par un niveau d'annuité maîtrisé à 73 € */1 000 l pour les seuls spécialisés. Comparées à l'EBE, les annuités frôlent le seuil critique de 45 % de l'EBE pour les l'ensemble des élevages de l'échantillon (double troupeau y compris).

UN COÛT DE PRODUCTION DU LAIT À 624 €/1 000 L

Pour l'exercice 2019, sur 48 ateliers laitiers suivis, le coût de production (*) moyen atteint 624 €/1 000 l. Sans surprise, les postes travail, mécanisation et achats d'alimentation s'avèrent les plus impactant. La conjoncture laitière plutôt correcte (384 €/1 000 l) et le niveau d'aide (120 €/1 000 l) ne permettent cependant pas de couvrir la totalité des charges. De ce fait la rémunération permise moyenne s'établit à 1,24 SMIC/UMOex et pour atteindre 2 SMIC le prix de revient est de 453 €/1 000 l.

Moyenne des coûts de production et des produits 2019 des exploitations suivies en €/1 000 l



DES ÉCARTS IMPORTANTS D'UNE EXPLOITATION À L'AUTRE

À l'image des résultats globaux d'exploitation, des écarts importants existent entre les ateliers laitiers. Un tri réalisé sur le niveau de rémunération permise (SMIC/UMOex) permet de constater les écarts entre quart inférieur et quart supérieur (13 ateliers pour chaque groupe).

Les écarts de charges, entre les deux groupes, représentent 154 € /1 000 l et sont principalement sur le travail, la mécanisation, les bâtiments et l'alimentation achetée. La différence de 47 € /1 000 l sur le poste travail s'explique par une plus faible productivité moyenne du quart inférieur (227 000 l/UMO contre 287 000 l/UMO). De nombreux autres postes de charges sont en défaveur du groupe constituant le quart inférieur, et peuvent être attribués à des phénomènes de concentration de charges (moins de volume de lait par exploitation), de niveau des investissements (bâtiments notamment) et/ou tout simplement de défaut de maîtrise technique (alimentation achetée). Celle-ci est toujours un préalable avant de vouloir allier une recherche de revenu supplémentaire à une augmentation de volume livré.

Il n'y a pas d'écart de produits entre exploitations. Les exploitations du quart inférieur ont un prix du lait légèrement plus faible mais disposent d'un supplément d'aides qui compensent.

	En €/1 000 l		
	¼ inférieur des rémunérations	Moyenne	¼ supérieur des rémunérations
SMIC / UMO	0,24	1,24	2,40
COÛT DE PRODUCTION	669	624	515
Alimentation achetée	138	118	91
Approvisionnement des surfaces	25	25	24
Frais d'élevage	58	54	45
Mécanisation	118	121	107
Bâtiments et installations	71	62	52
Frais divers de gestion	34	29	24
Foncier et capital	42	41	35
Travail	182	173	137
Produits atelier lait	532	555	533
Produit lait	371	384	377
Produit viande	46	48	45
Autres produits	2	3	2
Aides	113	120	108



FOCUS SUR LE COÛT DE L'ALIMENTATION

L'indicateur « coût de l'alimentation » de l'atelier laitier rassemble les postes approvisionnements des surfaces (aussi bien surfaces fourragères que céréales intra-consommées) et les achats d'alimentation pour génisses et vaches laitières (concentrés, minéraux, fourrages, mises en pension ou estive d'animaux).

Les systèmes de production ont pu être répartis en fonction de leur assolement : les systèmes herbagers purs avec une SAU 100 % en herbe, les systèmes herbe-céréales avec une partie de l'assolement en céréales autoconsommées et les systèmes herbe-maïs avec de l'ensilage de maïs pour l'approvisionnement du troupeau. Ces différences de systèmes fourragers expliquent le coût de l'approvisionnement des surfaces, plus haut pour les systèmes herbe-céréales et herbe-maïs plus demandeurs d'intrants spécifiques.

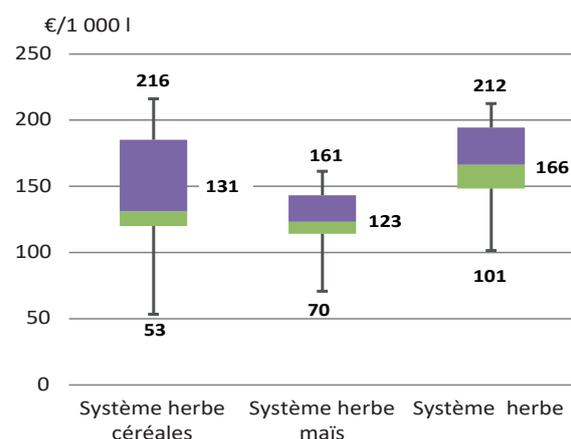
	Herbe et céréales	Herbe et maïs	Herbagers exclusifs
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	0,99	1,17	1,00
Fourrages récoltés (tMS/UGB)	2,64	3,31	2,20
Autonomie énergétique (%)	78,1%	79,3%	68,5%
Lait produit/VL/an	6754	7664	6347
TB + TP g/l	75,1	74,7	73,7
Concentré g/l	305	264	313
Coût de l'alimentation (€/1 000 l)	145 €	125 €	164 €
dont achats de concentrés et minéraux (€/1 000 l)	90 €	85 €	113 €
dont achats de fourrages (€/1 000 l)	23 €	11 €	35 €
dont approvisionnement des surfaces (€/1 000 l)	31 €	30 €	16 €

En 2019, sur les 48 fermes laitières suivies, le coût alimentaire de l'atelier laitier tous systèmes confondus est en moyenne de 143 €/1 000 l, soit 20 €/1 000 l de plus qu'en 2018. Cette augmentation est due principalement aux montants d'achats de fourrages sur la campagne 2019, suite à la sécheresse qui a sévi sur le bassin. Les systèmes herbagers exclusifs ont été les plus touchés (35 €/1 000 l d'achats de fourrages en 2019 contre 14 €/1 000 l en 2018). Le montant d'achats de fourrages des systèmes herbe céréales et herbe maïs augmente lui aussi. Ce déficit de stocks fourragers sur toutes les exploitations suivies a également incité certains éleveurs à acheter plus d'alimentation de substitution, notamment en systèmes herbagers, puisque la consommation de concentrés passe au-dessus des 300 g/l de lait. Ces systèmes herbagers avec une part importante de pâture, ont peu stocké de fourrages (2,2 tMS/UGB) par rapport aux élevages plus intensifs des piémonts avec maïs ensilage et récoltes d'herbe précoces (3,3 tMS/UGB).

La dépendance des systèmes 100 % herbagers aux achats extérieurs de concentrés amplifie l'écart des coûts de concentrés avec les systèmes herbe céréales, qui réduisent leurs dépenses grâce aux céréales autoconsommées. Ces systèmes herbe-céréales se distinguent également par une meilleure autonomie protéique que les systèmes herbe-maïs, et conservent un cumul des taux le plus haut.

Il convient de garder à l'esprit que les moyennes présentées ici peuvent présenter de grandes disparités de résultats intra-systèmes fourragers. Ces écarts se sont d'ailleurs renforcés dans tous les systèmes fourragers confondus entre 2018 et 2019, signe que la maîtrise technique du rationnement, la qualité de la ration de base et le degré d'autonomie fourragère et alimentaire (cohérence entre le potentiel fourrager et le niveau de chargement) de l'exploitation sont en période sèche toujours les éléments clés d'une maîtrise de ses coûts alimentaires.

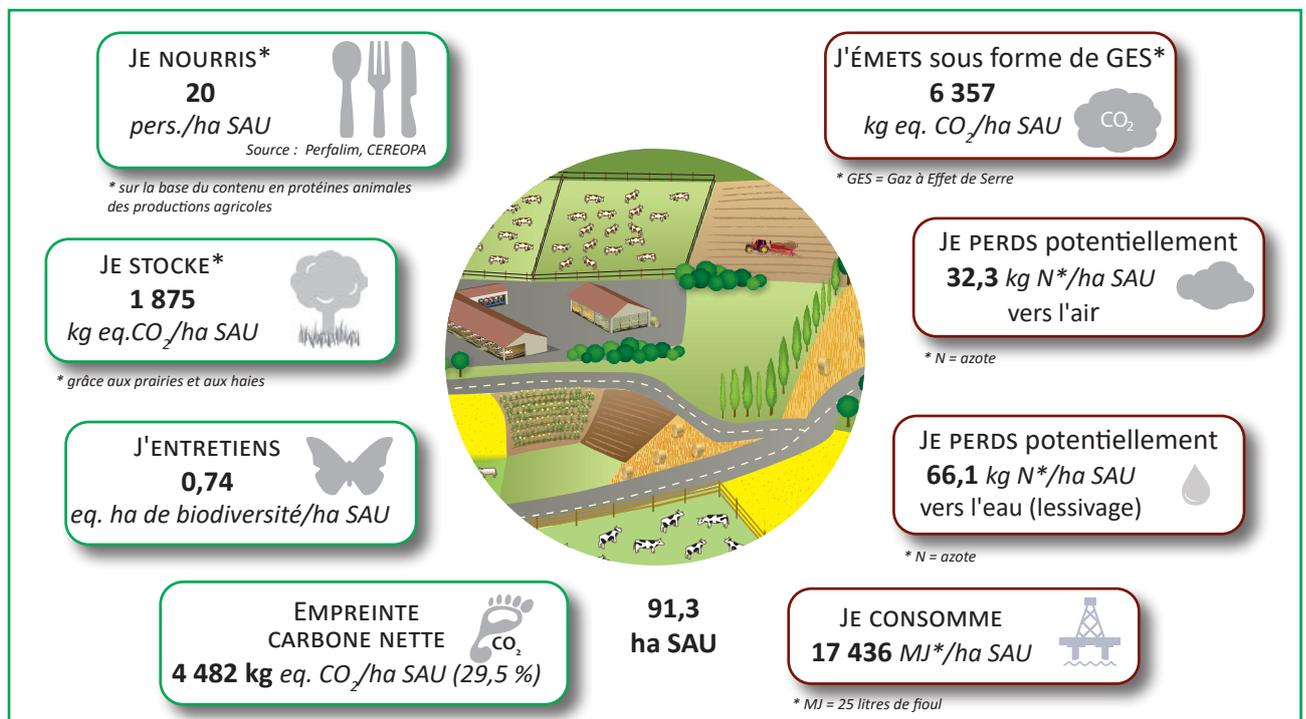
Coûts alimentaires par système



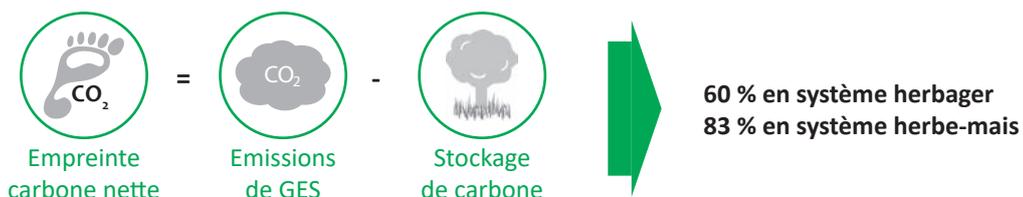
FOCUS ENVIRONNEMENT

Ces données sont issues de 30 élevages laitiers spécialisés suivis par le réseau Inosys bovin lait Auvergne / Lozère en 2019 et ayant fait l'objet d'un diagnostic CAP2ER. Il a permis sur chaque ferme de mesurer les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'empreinte carbone et les contributions positives de chaque élevage sur la biodiversité et l'alimentation humaine.

En moyenne une ferme laitière du réseau Inosys BL Auvloz émet 6 357 kg eq CO₂ par ha de SAU. Les émissions brutes de GES proviennent à 60 % des animaux sous forme de méthane (CH₄), à 20 % du poids en carbone (CO₂) des approvisionnements en engrais, en concentrés et fourrages, en carburant... et 20 % de la dégradation des effluents d'élevages et engrais azotés en protoxyde d'azote. Chaque ferme entretient des surfaces de biodiversité contribuant au maintien et au développement d'une flore et d'une faune diversifiée. Grâce à la photosynthèse, les prairies et les haies favorisent le stockage du carbone dans les sols. Pour les fermes laitières du réseau INOSYS Auvergne-Lozère, le stockage moyen est de 1 875 kg eq CO₂ par ha soit un équivalent de 30% de compensations des émissions de GES. Enfin sur la base du contenu en protéines animales de ses productions agricoles, un élevage du réseau Inosys Auvloz nourrit 20 personnes par hectare de SAU.



Les émissions brutes de GES des élevages du réseau Inosys Auvloz sont équivalentes quel que soit le système fourrager à près de 1 kg eq carbone par litre le lait. La différence entre systèmes se fait au niveau de la quantité de carbone stocké dans les sols ou compensation carbone en faveur des systèmes « herbe » : 40% de compensations en système « herbe » et 17 % en système « herbe + maïs ensilage ».



Les différences de pratiques expliquent la grande variabilité des résultats (nbre de VL, SAU, assolement, chargement apparent, lait produit par vache et par hectare, autonomie en concentrés, âge moyen au premier vêlage, ratio UGB génisses / UGB VL, apport d'azote total (minéral et organique), herbe valorisée des prairies, consommation de carburant... Mais il en existe d'autres susceptibles d'influencer les émissions de GES : types de bâtiments, temps de présence des animaux dans les bâtiments, compositions des rations, consommations d'électricité...

COMPARAISON DES COÛTS DE PRODUCTION DES FERMES LIVRANT DU LAIT « AOP » ET « NON AOP »

Dans l'échantillon des fermes suivies, un peu plus de la moitié sont engagées dans un des cahiers des charges AOP présents sur la région. Ces 28 élevages nous permettent de réaliser un focus comparatif avec les systèmes de production de lait non démarqué officiellement.



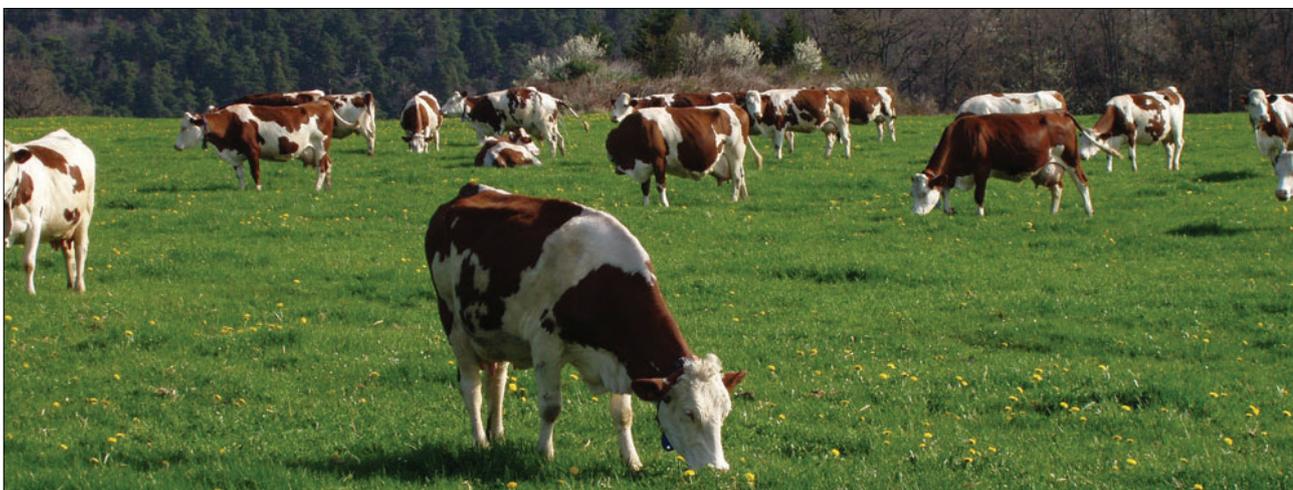
STRUCTURE ÉQUIVALENTE MAIS DIFFÉRENCE DE CONDUITE

En 2019, les dimensions structurelles moyennes des deux échantillons (AOP et non AOP) sont relativement proches : autour de 106 ha de SAU, 2,15 UMO et 61 vaches laitières. En revanche, les exploitations « AOP » ont produit en moyenne moins de lait que les exploitations « non AOP » (- 59 000 l) et ont donc une productivité de la main-d'œuvre inférieure de 22 000 litres/UMO. Des écarts sont également présents pour les rendements laitiers (7 700 l/VL pour les « non AOP » contre 6 500 l pour les « AOP »). Enfin l'assolement contient une part supérieure de maïs ensilage en systèmes non AOP (11 % de la SFP contre 2 % en AOP).

Comparaison des rémunérations permises pour les fermes INOSYS « non AOP » et « AOP »

Approche comptable (€/1 000 l)	Non AOP	AOP
Effectifs	20	28
Coût de production atelier	583	653
Prix de revient 2 SMIC/UMO	430	470
Rémunération permise par le produit	83	102
Rémunération permise par le produit nb SMIC/UMO	1,22	1,26

Malgré un produit d'atelier nettement supérieur grâce notamment à une meilleure valorisation du lait (398 €/1 000 l contre 366 €/1 000 l) et un niveau d'aides supérieurs (+26 €/1 000 l) l'écart de rémunération en faveur des producteurs AOP reste très faible : +0,04 SMIC/UMOex seulement. Cet écart diminue par rapport à 2018 où il était de +0,3 SMIC/UMOex, en raison d'une forte augmentation du coût de production chez les éleveurs en AOP (+39 €/1 000 l). Les sécheresses de 2018 et 2019 particulièrement impactante pour ces exploitations herbagères de montagne en sont les raisons essentielles.



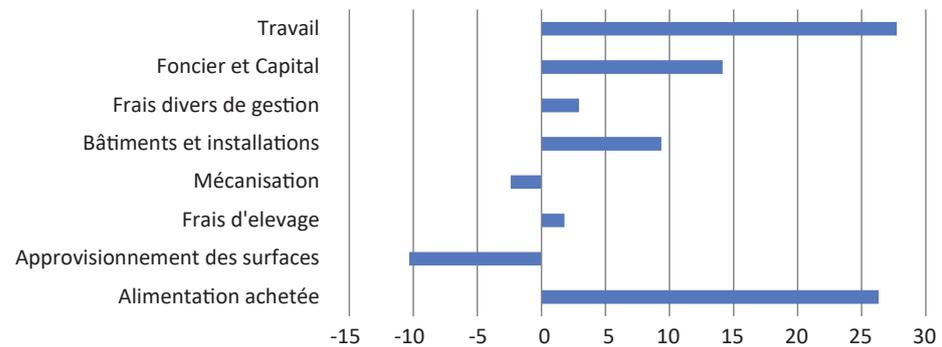
ANALYSE DÉTAILLÉE DU COÛT DE PRODUCTION ENTRE SYSTÈMES

Le coût de production des ateliers en « AOP » était en 2019 de 653 €/1 000 l contre 583 €/1 000 l pour les « non AOP » soit un écart de 70 €/1 000 l.

Les postes travail, foncier/capital, bâtiment/installation et alimentation sont plus élevés dans les fermes « AOP ». Si le surcoût du travail peut en partie être attribué à une moindre productivité de la main-d'œuvre, la supériorité des amortissements bâtiments (+ 9 €/1 000 l) peut témoigner de la bonne dynamique d'investissements des éleveurs en AOP. Ces derniers, majoritairement implantés en zone herbagère d'altitude ont été particulièrement impactés par les aléas climatiques ces dernières années et contraints à des achats conséquents de concentrés (+ 14 €/1 000 l) et de fourrages (+12 €/1 000 l).

À l'inverse, les postes approvisionnement des surfaces (engrais et semences pour l'essentiel) et mécanisation sont plus élevées pour l'échantillon non AOP, qui misent davantage sur la diversité de l'assolement (herbe, maïs ensilage et céréales).

Différence de coût entre les fermes « AOP » et « non AOP » pour les différents postes de charges constituant le coût de production (€/1 000 l)



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Achevé d'imprimer en Juin 2021 - ISSN : 2274-0473

Juin 2021 - Référence idele : 0021 502 033 - Réalisation : Corinne MAIGRET - Crédit photos : Chambre d'agriculture du Cantal et de Haute-Loire.

Ont contribué à ce dossier

Estelle DELARUE, Françoise MONSALLIER, Yann BOUCHARD - Chambre d'agriculture du Cantal (15) - Tél : 04 71 45 55 40

Clémentine LACOUR, Lucille BOUCHER - Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme (63) - Tél : 04 73 44 45 46

Claude ROCHE - Chambre d'agriculture de la Haute Loire (43) - Tél : 04 71 07 21 00

Emilie BOUCHARIN - Chambre d'agriculture de la Lozère (48) - Tél : 04 66 65 62 00

Jean-Louis BALME - Chambre Régionale d'agriculture d'Occitanie - Tél : 04 66 65 62 00

Aurélien LEGAY - Chambre d'agriculture de la Corrèze - tél : 05 55 21 54 43

Yannick PECHUZAL - Institut de l'Élevage - Tél : 04 43 76 06 82

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.